

# Le Nouvelliste

Le Nouvelliste (Trois-Rivières)

Actualités, jeudi 7 mai 2009, p. 11

Comité exécutif de la Ville de Montréal

## **Une mairesse invitée dans la loge de CIMA+ au Centre Bell**

La Presse

La mairesse du Plateau-Mont-Royal, Helen Fotopulos, membre du comité exécutif de la Ville de Montréal, a passé une soirée cette année dans la loge de la firme d'ingénierie CIMA+ au Centre Bell. Or, le comité exécutif a recommandé d'octroyer, ces dernières années, des contrats totalisant plusieurs millions de dollars à CIMA+.

La firme reconnaît avoir invité d'autres élus et fonctionnaires dans sa loge, mais le maire de Montréal, Gérald Tremblay, a toujours refusé ces invitations, a indiqué le président de CIMA+, Kazimir Olechnowicz.

Mme Fotopulos n'aime pas le hockey plus que ça. Elle le dit elle-même. Mais elle a quand même accepté l'invitation de M. Olechnowicz de se rendre dans la loge de CIMA+, récemment, pour assister à un match du Canadien de Montréal. C'est lui qui l'a invitée, a-t-elle affirmé, mais elle ne se souvient pas quand.

D'un point de vue éthique, trouvez-vous normal d'accepter une telle invitation de CIMA+? a demandé La Presse à Mme Fotopoulos. "Je ne sais pas s'ils ont des contrats maintenant mais j'ai accepté, comme d'autres personnes acceptent, a-t-elle répondu. Vous savez très bien qu'il y a des gens qui acceptent, qui ont été invités à des matchs de hockey et donc j'ai accepté d'y aller ce soir-là. Il y a des matchs de hockey pour certains et il y a des pique-niques pour d'autres."

Le comité exécutif a octroyé en janvier un contrat de 130 680 \$ à CIMA+ pour la préparation de plans et de devis et la surveillance de travaux dans Saint-Laurent.

Yves Boisvert, professeur en éthique et gouvernance à l'École nationale d'administration publique, a souligné que ce cas est une "situation de potentiel de conflit d'intérêts" et que Mme Fotopulos n'aurait pas dû se placer dans cette situation.

M. Boisvert a ajouté que les "agents publics" doivent éviter d'accepter des privilèges car ensuite, "il y a une attente de celui qui offre ce cadeau-là".

Le code d'éthique temporaire adopté récemment par le conseil municipal n'aurait pas empêché la mairesse d'aller dans la loge de CIMA+. "Car il n'a pas force de loi, c'est un code d'honneur et une invitation à la prudence", a dit hier soir le porte-parole du comité exécutif, Bernard Larin.

**© 2009 Le Nouvelliste. Tous droits réservés.**